DLP-7-8-80793864

N° 175 5 AOUT 1980

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE des STATIONS d'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION RHONE-ALPES
(AIN, ARDÈCHE, DROME, ISÈRE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3
Tél. (78) 62.20.30 (Postes 426 et 427)

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F

C.C.P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3

VIGNE

TORDEUSE DE LA GRAPPE

Le second vol se généralise dans toutes les régions tardives du bas BEAUJOLAIS: Vallée de Turdine, Arrière Beaujolais, Coteaux du Lyonnais, Haute vallée de l'Azergues, ainsi que dans labasse vallée de l'Arve (Hte Savoie). Un traitement s'avère necessaire avant le 11 aout dans ces secteurs.

ARAIGNEES ROUGES

Le temps sec et chaud vient de favoriser le développement de ces ravageurs. Il faut prévoir un premier traitement spécifique après reconnaissance des formes mobiles sur les feuilles.

COCHENILLES LECANINES

Leur présence se traduit par des boucliers globuleux fixés à la base des coursonnes de l'année précédente. Actuellement des larves qui viennent d'éclore se fixent sur les feuilles avant de redescendre sur les bois. Utiliser de préférence un parathion (30 gr M.A. à l'Hl) ou l'ultracide, produits valables contre les tordeuses de la grappe.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE (pommes, poires, noix)

Le second vol vient de commencer dans les situations les plus favorisées. Dans ces régions traiter entre le 8 et le 11 août. Dans les situations d'altitude de l'ISERE (région de Chambarand) et de la DROME (Haut-Diois), effectuer un traitement avant le durcissement de la coque de la noix. HAUTE-SAVOIE : poursuivre la protection.

DELAIS D'EMPLOI DES PRODUITS PESTICIDES

Tenir compte des prescriptions réglementaires concernant l'emploi des produits pesticides avant récolte . Arrêter les traitements dans les délais de temps prévus pour chaque produit

GRANDES CULTURES

PYRALE DU MAIS

Les panicules mâles apparaissent dans les zones les plus tardives. Celles-ci étant en général peu infestées, le traitement ne se justifie que dans les parcelles suffisamment contaminées et qui atteignent le stade fin de cornet (50% de panicules mâles visibles)

PUCERONS SUR MAIS

P382

On rencontre un peu partout des colonies d'un puceron noirâtre (rhopalosiphum padi) dans les cornets. Il faut une grande quantité de ces parasites pour provoquer quelques dégâts et encore leur nuisibilité est mal connue. Si le cas se présentait, un traitement pourrait être envisagé au moment de la sortie des panicules mâles, en employant de préférence le pirimicarbe (à 500gr/ha de pirimor G) pour sauvegarder la faune auxiliaire.

Institut National de la
Recherche Agronomique
Station Phytobactériologie
Angers

Service de la Protection
des Végétaux
Circonscription
Rhône-Alpes
Poste de Valence

SENSIBILITE DES VARIÉTÉS AU DÉPERISSEMENT BACTÉRIEN DU PÊCHER

(mise à jour juillet 1980)

liste des variétés / clase de sensibilité	Très sensibles	Sensibles	Peu sensibles
Pêches chair jaune	Blake Candor * Cardinal Early O'Henry ou Granbo * Fairhaven Halehaven JH Hale O'Henry * ou Mercil Royal April * ou Zailur Suncrest	Collins Early Elberta Early Hale Early Red Hemery July Lady Loring Merrill franciscan " gemfree " 49ème " sundance Norman Pekin Redtop Southland Troy	Biscoe Dixired Redhaven Sunhaven Velvet Whynot
Pêches chair blanche	Arnaud 3 Mme Girard Guilloux Elegante Redwing Reine des vergers	Genadix 4 " 5 " 6 " 7 Springtime	Amsden Michelini Ribet Robin
Nectarines chair blanche	Esja * ou Jacquette Morton	Fusalode Silver Lode	Nectarose Nectaheart
Nectarines chair jaune	Andat * ou Stark delicious Early Sungrand Fuzador Nectared 8 Niagara * ou Andami Stark red gold Summergrand	Crimson Gold Red June Nectared 2 Nectared 9 Puzzless Berta Stark Sunglo	Nectared 4 Nectared 6 May fair
Pavies	Andross Babygold 9 Dixon Fortuna Klamt * Shasta Vivian	Babygold 5 " 7 " 8 Sudanel Suncling Vesuvio	

Eq : les variétés suivies d'un astérisque (*) n'ont eu qu'une année d'expérimentation au lieu de deux. Les résultats devront être confirmés en 1981.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie Chef de la Circonscription Rhône-Alpes : R. GIREAU
Imprimerie de la Station Rhône Alpes. Le Directeur Gérant : J.THIAULT
Inscription la C.P.P.A.P. N° 477 AD